



DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION
07/06/2021

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Questions Financières
Diverses

Exercice : 29
Présents : 25
Absents : 4

Pour : 29
Abstentions :
Contre : ...

L'An Deux Mille Vingt et Un, le sept juin dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chasson, Chezeau, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Vallon.

Excusé(e)s : M. Dersi (pouvoir à M. Peverelli), Mme Diatta (pouvoir à Mme Guillot), Mme Keskin (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Durif (pouvoir à Mme Lorenzo).

Secrétaire : Mme Guillot.

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'accepter un acompte de 500 000 € d'Alliance IZARD sur l'indemnité due au titre du sinistre survenu le 11 novembre 2019 ayant atteint les bâtiments communaux ;

DÉCIDE le remboursement de la visite médicale d'aptitude au permis de conduire à Monsieur Bernard CHEYNIS, Adjoint technique principal pour un montant de 36 €.

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI

